

## Formation Agent de bionettoyage dans les établissements hospitaliers



### Objectifs :

- Initier les participants au métier d'agent de bio-nettoyage (gestion du risque infectieux, précautions standards)
- Se préparer à intégrer une structure d'accueil de personnes fragiles
- Participer aux fonctions supports (accompagnement des personnes, de la commande à la prise du repas, gestion du linge)

### Méthodes pédagogiques :

- Apports cognitifs
- Ateliers pratiques
- Simulation
- Stages (mises en situation professionnelles)
- Accompagnements, tutorat
- Evaluations

### Contenu pédagogique :

- **Module 1 : Renforcement des savoirs et du savoir-être : 40h00**
  - Le français (écrit et parlé)
  - L'arithmétique (les 4 opérations élémentaires)
  - La confiance en soi (savoir se présenter...)
  - Le salaire (la gestion du bulletin de salaire, de son compte en banque)
  - Les règles : droits et devoirs
  - Le travail en équipe, la collectivité, la hiérarchie...
- **Module 2 : le métier d'agent de bio nettoyage : 94h50**
  - Découverte du métier
  - La tenue professionnelle
  - Du bio nettoyage au soin de l'environnement
  - Le secours à la personne : « Attestation Formation aux Gestes d'Urgences »
  - Les techniques en ergonomie de manutention
  - Gestes et postures
  - Préparation de stages
- **Module 3 : Initiation aux fonctions supports au sein des établissements sanitaires : 33h50**
  - Découverte des établissements sanitaires et médico-sociaux (EHPAD, SSIAD, résidences pour personnes âgées)
  - Communication et relation, avec les résidents, les proches aidants et l'équipe soignante
  - Approche des personnes fragiles et/ou vulnérables
  - De la commande à la prise de repas (compétences de l'officière)
  - Bientraitance en simulation grand âge et handicap - aide à la prise de repas
  - Bientraitance en simulation grand âge et handicap - mobilité et accompagnement
  - Traitement et circuit du linge (méthode RABC)

### Tarifs de l'Action

*Cette formation est gratuite et rémunérée pour les apprenants, elle est financée par le Département de Maine et Loire, La Région des Pays de la Loire et l'Etat-Politique de la Ville*

### Dates de la formation :

**Du 20 mars au 27 juin 2023 inclus**

### Nombre de participants :

- 12 stagiaires

### Modalités & délais d'accès :

**Limite réception des candidatures au 10 mars 2023**

### ▪ 3 informations collectives :

**Le 27 février 2023 à 9h30**

**Le 1<sup>er</sup> mars 2023 à 9h30**

**Le 3 mars 2023 à 9h30**

### ▪ Un entretien individuel et des tests linguistiques afin de vérifier les prérequis

- Lieu : les locaux de Tremplin Travail 10 square Dumont d'Urville 49000 Angers

### ▪ SAS de recrutement : Les 13-14-15 mars 2023

- Lieu : les locaux du CFPS CHU d'Angers

### Documents Obligatoires à

#### apporter :

- ✓ Curriculum-vitae
- ✓ Attestation inscription à Pôle Emploi
- ✓ Attestation RSA/CAF
- ✓ Pièce d'identité/titre de séjour
- ✓ Carnet ou carte de vaccination à jour (sérologie anti HBs et covid-19)

Cette formation et les locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap



En cas de handicap, merci de nous contacter afin de réaliser une étude personnalisée.

Référent handicap : David LEGRAND

### Date du bilan final de la formation :

**Le 27 juin 2023 à 9h30 au CFPS** en présence du Département de Maine et Loire, de la Région Pays de la Loire, de l'Etat pour la Politique de la Ville ainsi que des prescripteurs et des stagiaires.

#### ➤ **Module 4 : Communication professionnelle : 35h00**

- Dynamiser sa recherche d'emploi :
  - Valoriser ses compétences
  - Identifier et appliquer les comportements attendus en situation professionnelle
  - Connaître les codes d'entreprise
  - Connaître le potentiel des bassins d'emploi
  - Maîtriser les techniques de recherche d'emploi (cv, lettre de motivation, préparation aux entretiens d'embauche et simulation)
- Savoir communiquer en situation professionnelle.
- Droit du travail : les contrats, droits et devoirs des salariés...
- Prendre en main la plateforme Job 49 (activation du compte, saisie et mise en ligne du CV...)

#### ➤ **Module 5 : Mobilité : 12h (4 demi-journées) réalisé par AFODIL pris en charge par le Département**

#### ➤ **Mise en situation de travail : 175 h00**

- Périodes de stage au sein du CHU et en EHPAD

#### ➤ **Accompagnement individuel et renforcé : 11h00**

- Un tutorat individualisé tout au long de la formation

### Durée

- Modules pédagogiques : **215 heures**
- Stages : **175 heures** (105 heures au CHU, 70 heures en EHPAD)
- Suivi pédagogique individuel : **3 heures** par personne
- Accompagnement renforcé : **8 heures** par personne
- Suivi visite de stage : 1 heure par personne/période de stage **soit 2 heures** par personne
- Evaluation certification Agent de propreté AS2 : **1 heure** par personne

### Public Concerné

- Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA)
- Jeunes de 18 à 25 ans révolus, sortis du système scolaire et pas ou peu qualifiés
- Demandeurs d'emploi relevant des quartiers prioritaires de la ville

### Pré – requis

- Manifester un intérêt pour le métier concerné,
- Savoir exprimer son projet professionnel en lien avec le secteur ciblé,
- Avoir une maîtrise suffisante de la langue française pour suivre la formation (compréhension orale),
- Savoir lire et écrire des consignes simples,
- Avoir réuni les conditions nécessaires d'organisation pour suivre la formation (garde d'enfant, transport, logement...),
- **Présenter un carnet de vaccination à jour.** Les vaccinations complètes contre la covid-19 (3 doses) pour l'entrée en formation et l'hépatite B seront exigées pour accéder aux stages des établissements sanitaires.

### Modalité d'inscription

- Transmission de la candidature via la fiche de liaison « projet de formation » de la Région (si candidature spontanée via la plateforme JOB ANJOU pour les bénéficiaires du RSA).
- L'organisme de formation informe les candidats et les prescripteurs du projet de formation, du résultat des sélections dans un délai de 8 jours maximum.

### Le SAS de recrutement

- Une journée de rencontre avec les formateurs, visite du CHU d'Angers et présentation du programme et des modalités pédagogiques (simulation...)
- Une journée d'immersion en milieu professionnel au sein du CHU, pour permettre aux futurs candidats de confirmer leur projet de formation
- Un entretien individuel de sélection pour intégrer la formation agent de bio nettoyage

L'objectif du SAS est de s'assurer du profil des candidats :

- ✓ Leur aptitude à travailler en milieux de soins (institutions, domiciles etc...)
- ✓ Leurs capacités humaines à travailler au contact de personnes vulnérables
- ✓ Leur niveau scolaire afin d'intégrer les apports cognitifs de la formation

### Reconnaissance et validation des acquis de la formation

- Certification du titre « Agent de Service Propreté » AS2 (IPEC/PTR26042017/Validation AS2) auprès de l'INHNI : Examen théorique et pratique
- Attestation de Sauveteur Secouriste du travail.
- Attestation des compétences acquises.
- Attestation individuelle d'assiduité de fin de formation.

#### Contacts Tremplin Travail

Christophe BURON

02.41.20.99.47/ 07.66.82.17.35 - [formation@tremplintravail49.org](mailto:formation@tremplintravail49.org)